



# YSSINGEAUX



ROULER, PÉDALER,  
MARCHER EN TOUTE  
SÉCURITÉ !

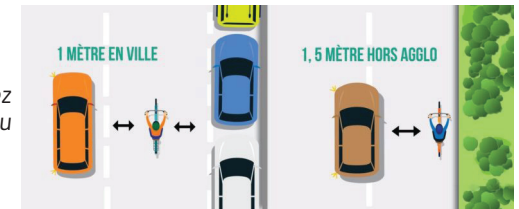
## RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES

### AUTOMOBILISTE COMMENT DÉPASSER UN CYCLISTE SANS LE METTRE EN DANGER

*Dès que c'est étroit,  
je ne dépasse pas !*

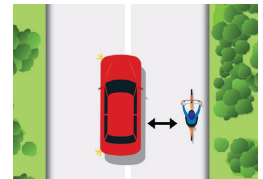
Lorsque vous doublez un cycliste, vous ne devez laisser entre votre rétroviseur et le guidon du cycliste au moins :

- 1 m en agglomération
- 1,50 m. hors agglomération



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour dépasser un cycliste vous avez la possibilité de **chevaucher une ligne blanche continue**. Cette règle a pour but d'éviter les dépassements trop rapprochés, déstabilisants et dangereux pour les cyclistes. (Article R412-19)



### CYCLISTES QUAND VOUS CIRCULEZ EN VILLE

*Maintenir autour de soi son  
espace de sécurité*

- Roulez à 1 m. de la bordure du trottoir et à 1,20 m des portières des véhicules en stationnement ;
- En ville, dans une rue trop étroite, ne serrez pas à droite mais placez-vous au milieu pour décourager les automobilistes de vous coincer contre le trottoir ou les portières des véhicules en stationnement.
- Laissez au moins 2 m. devant vous avec tous usagers et méfiez-vous des angles morts des camions.

